



Discours

Orléans, le 13 octobre 2017
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Intervention de Françoise NYSSSEN, à l'occasion du lancement des Journées nationales de l'architecture, à Orléans, le 13 octobre

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le Président de la Région Centre-Val de Loire,

Monsieur le Président du Conseil départemental du Loiret,

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Ce n'est pas un hasard, si nous avons choisi de lancer ici les Journées nationales de l'architecture cette année.

« Ici », c'est d'abord ce superbe Fonds Régional d'Art Contemporain, qui lance également la première Biennale d'architecture de la région, et qui exposera le travail d'architectes du monde entier – dont Patrick BOUCHAIN qui a déposé ici l'ensemble de son fond d'archives professionnelles ; il est avec nous, je le salue et le remercie très chaleureusement.

« Ici », c'est par ailleurs Orléans. Une ville qui nous rappelle, à chaque angle de rue, le pouvoir de l'architecture :

Le pouvoir de dire l'Histoire, d'une part. Donc de réunir autour d'un patrimoine commun, et de donner sens à ce que nous sommes au présent. Orléans se raconte par sa cathédrale Sainte-Croix, ses façades à colombage, et toutes les traces du passé, qui émaillent l'espace public.

Le pouvoir de dessiner l'avenir, aussi. Si Orléans s'est relevée, dans l'après-guerre, c'est grâce à l'inventivité d'architectes comme Pol ABRAHAM qui ont donné un sens à la reconstruction. Et Orléans continue, depuis, de se dessiner un visage grâce à un investissement affirmé dans l'architecture.

Je voudrais saluer l'engagement des élus locaux, dans ce domaine, depuis des années. Les quartiers anciens ont fait, et continuent de faire l'objet d'une politique de restauration exemplaire. Je voudrais saluer Jean-Pierre SUEUR, qui est avec nous, qui a fait preuve d'un travail décisif lorsqu'il était maire de cette Ville, et à qui l'on doit notamment le Pont de l'Europe et la médiathèque d'Orléans – deux projets majeurs.

Olivier CARRÉ fait aujourd'hui, dans ce sillage, preuve d'une mobilisation exemplaire : vous nous le prouvez encore, monsieur le Maire, avec le soutien de cette Biennale. Je voudrais saluer aussi le rôle moteur joué par la région, et par son Président : cher François BONNEAU, merci pour votre implication, et pour votre soutien.

L'exemple que nous offre Orléans – de diversité, d'entretien, de dynamisme architectural nous avons besoin de le voir partout en France. Parce que l'architecture nous aidera à relever les grands défis de notre temps. Le défi écologique, bien sûr : parce que les architectes nous aident à penser nos espaces de vie, de consommation, de production et de mobilité. Le défi économique et social : parce que les architectes nous aident à penser l'organisation des infrastructures, des villes, des habitations. Et au fond, le grand défi humain : celui de vivre et d'avancer ensemble.

La Biennale qui a lieu ici, et les Journées de l'Architecture qui ont lieu dans toute la France vont mettre en avant ce rôle essentiel.

Mais le ministère de la Culture va s'engager au long cours pour que les architectes nous aident, plus que jamais, à dessiner l'avenir.

Nous avons, à mon sens, une triple responsabilité : valoriser davantage, libérer, et transmettre ce métier.

Les architectes jouent évidemment, d'ores et déjà, un rôle majeur. Mais je crois que nous pouvons faire plus, encore, pour mettre leurs compétences au service de notre société.

L'architecture a notamment un rôle majeur à jouer dans la vie des territoires. Les défis sont nombreux : en matière de logements, d'infrastructures, d'organisation économique...

Au ministère de la Culture, nous avons une responsabilité phare, qui touche à la gestion du patrimoine.

Nous souhaitons aider les collectivités à valoriser davantage le patrimoine historique qu'elles abritent et s'appuyer sur cette ressource pour gagner en dynamisme, en attractivité.

Nous allons notamment, dans le prolongement des préconisations du sénateur Yves DAUGE, les accompagner dans la revitalisation des centres anciens et dans la préservation des espaces protégés. Nous avons augmenté le budget pour l'an prochain : 9 millions seront consacrés à ce soutien.

Les architectes ont le pouvoir de jouer un rôle majeur dans ces travaux : il s'agit de revaloriser ces centres anciens, de les moderniser, tout en assurant les conditions de leur pérennité. Ils doivent avoir une place décisive dans le développement des territoires, en lien avec les habitants et tous les acteurs de l'aménagement.

Le travail des architectes est appelé à être valorisé, aussi, à l'échelle européenne et au-delà.

Le label « architecture contemporaine remarquable » sera développé l'an prochain, dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine. Et les expériences d'alliance entre patrimoine ancien et architecture contemporaine seront mises en valeur.

Je serai là, évidemment, pour accompagner le déploiement de cette initiative. Et je souhaite par ailleurs appuyer la promotion des savoir-faire français en matière d'architecture et de construction à l'international.

L'architecture française s'exposera notamment à Venise, dans le cadre de la Biennale.

C'est le collectif « Encore Heureux » qui assurera le commissariat du pavillon français. Il incarne pleinement les principes que je viens d'évoquer, sur la place des architectes dans nos territoires et le lien à développer avec les citoyens.

Notre deuxième responsabilité : libérer. Pour que la France puisse s'appuyer pleinement sur le savoir-faire de ses architectes, nous devons desserrer les normes, les contraintes qui pèsent sur leur créativité et l'exercice de leur métier.

Je souhaite que nous poursuivions l'expérimentation et que nous visions la généralisation du « permis de faire ».

Je rappelle qu'il s'agit d'un principe inscrit dans la loi, depuis l'an dernier, qui permet aux architectes de ne plus agir selon une logique de normes mais une logique des possibles.

Le « permis de faire » est un état d'esprit, une manière pour l'architecture d'apporter des réponses aux défis de notre société. C'est remettre l'architecte et le porteur de projet au cœur du processus, pour trouver des solutions simples à des situations ou à des sujets considérés comme « impossibles ». C'est répondre, ainsi, aux attentes des acteurs de terrain et des citoyens qui ont un désir de faire autrement. A chaque situation, il peut exister une réponse adaptée et sur mesure.

Aujourd'hui, ce principe s'applique à un certain nombre de domaines, comme la sécurité incendie. On prend en compte la spécificité du projet et non la norme *ex nihilo*.

Je souhaite qu'il soit étendu – notamment à la performance énergétique ; à la qualité acoustique ; et au réemploi des matériaux –, dans l'idée d'une généralisation à terme.

Je souhaite d'ailleurs que la Cité de l'architecture et du patrimoine s'empare de cette question, pour en faire un objet de débat le plus large possible et favoriser son essaimage.

Nous organiserons ainsi un temps d'échange national sur cette question.

Les établissements publics d'aménagement vont explorer, par un appel à projets, la possibilité d'expérimentation dans les Opérations d'Intérêt National.

Du côté du ministère de la Culture, je souhaite que nous soyons moteurs : le projet d'aménagement des Ateliers Berthier pour réaliser la Cité du Théâtre prendra donc en compte le « permis de faire ».

Ce « permis de faire » est une innovation que je crois absolument décisive.

Elle nous fait passer d'une logique de contrôle à une logique de confiance, et elle favorise l'innovation.

L'architecture a le pouvoir de débloquer des situations, sur des lieux en devenir, dans un dialogue étroit avec les aménageurs, les collectivités territoriales, les riverains.

Transmettre ces savoir-faire, enfin. Et je veux ici dire un mot de l'action que nous conduisons en termes d'éducation et de formation.

L'éducation artistique et culturelle est la première des formes de transmission. C'est un axe prioritaire de mon projet. Je me suis rapprochée de Jean-Michel BLANQUER, le ministre de l'Education nationale, dès ma prise de fonctions. Et nous avons commencé à avancer autour d'une ambition : mettre la culture au cœur de l'école, et au cœur du parcours de chaque enfant, de la maternelle au lycée.

L'architecture est un art, une science, un savoir-faire auquel nous devons sensibiliser les enfants « en tant que tels ». Mais c'est aussi une porte-ouverte vers l'Histoire, vers d'autres champs artistiques.

Et elle favorise la prise de conscience des jeunes quant à la qualité de notre environnement, de notre patrimoine, qu'ils auront demain la responsabilité de préserver.

Nous lançons aujourd'hui les « Journées de l'architecture dans les classes ». Pendant un mois, partout en France, des rencontres vont être organisées entre des élèves et des professionnels – grâce à la mobilisation des collectivités, des Maisons de l'architecture et des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, que je veux remercier. Et un séminaire de clôture sera organisé à Bordeaux, fin novembre, au centre « Arc en rêve ». Pour aller plus loin, je souhaite lancer deux chantiers : premièrement, une série d'expérimentations sur l'architecture des établissements scolaires. Il y a plus de 63 000 établissements scolaires en France. On ne pense souvent l'école qu'au travers des rythmes scolaires, alors que pour tous ceux qui les vivent, à commencer par les élèves, ce sont des espaces de vie. Je souhaite que la pratique artistique et culturelle y joue un rôle majeur. Les résidences d'architectes qui ont été mises en place dans des lycées, ici en Centre-Val de Loire, sont des initiatives exemplaires. Je souhaite que ce type d'initiatives se multiplie, et que l'on puisse les mettre à l'honneur l'an prochain dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Je souhaite aussi que des initiatives soient prises pour favoriser la « spacialisation » de la pratique artistique et de la lecture.

Les élèves pourraient par ailleurs travailler à la signalétique qui entoure la culture à l'école : les panneaux pour les bibliothèques, les classes de musique, les résidences d'artistes par exemple.

Je lancerai par ailleurs une campagne de labellisation sur l'architecture scolaire l'année prochaine. Ce label distinguera et mettra en valeur l'architecture contemporaine. Nous pourrions le mettre en valeur à travers l'organisation d'une exposition. Je voudrais dire un mot, enfin, du rôle du ministère de la Culture en termes de formation des professionnels.

Nous avons un réseau d'Ecoles nationales supérieures d'architecture de grande qualité, auquel s'ajoute l'Ecole de Chaillot de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Ce sont évidemment des établissements dans lesquels nous allons continuer d'investir fortement. Et pour en faire des lieux toujours plus professionnalisant, nous souhaitons développer l'interaction féconde entre action de terrain et recherche, qui associe par exemple entreprises et écoles. En 2018, une nouvelle vague de « chaires partenariales » sera lancée.

Je souhaite enfin terminer en évoquant ce qui se développe sur l'île de la Réunion, qui disposera bientôt d'une formation complète en architecture, grâce au développement d'une coopération très étroite entre l'école nationale supérieure d'architecture et l'Université.

Cette formation permettra notamment de proposer une expérience du savoir-faire français en matière d'architecture en milieu tropical, grâce au réseau et aux échanges d'élèves et d'enseignants tissés avec d'autres écoles ou universités d'architecture de l'Océan Indien : du Mozambique à l'Inde en passant par l'Australie, ouvrant ainsi de larges opportunités de coopération scientifiques et professionnelles.

C'est le symbole d'une architecture française ouverte sur le monde et au service des territoires.

Voilà, mesdames et messieurs,

L'ambition que je porte pour l'architecture : une ambition majeure, à la hauteur des savoir-faire de ceux qui la portent, et à la hauteur des défis qu'elle nous aide à relever.

Je ne suis pas la seule, à porter cette ambition : l'ensemble du Gouvernement, à commencer par les ministres de la cohésion des territoires et de la transition énergétique, est derrière cette profession ; comme des milliers d'élus, dans nos collectivités territoriales – vous êtes ici plusieurs à le montrer.

Cette première Biennale nous invite à « Marcher dans les rêves d'un autre ».

Je suis déterminée à aller plus loin.

Pour que l'architecture nous aide à atteindre des rêves partagés.

Je vous remercie.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC